

Règlement	Acompte 50%	Solde

ECOLE DE VOILE SPAC

451 Montée de Biliou
38850 CHARAVINES
Tél. : 04.76.06.61.21

DEMANDE D'ADHESION ET INSCRIPTION AU STAGE DE VOILE - ENFANTS SAISON 2011

Nom :

Prénom :

Né(e) le : / /

Adresse :

.....

Code Postal :

Ville :

☎ Téléphone **Vacances** :

Email :

Stage du// au ... // ... **inclus**

Les stages se déroulent le matin ou l'après midi en fonction des disponibilités. Veuillez nous contacter pour connaître les horaires de votre semaine.

Matin : 9h30 à 12h30

Après midi : 14h à 17h

- **Supports** :

OPTIMIST

CATAMARAN

PLANCHE A VOILE

- **Expérience nautique / niveau couleur FFV** :

.....

AUTORISATION DES PARENTS

Je soussigné(e)

.....

Père

Mère

autre (précisez) :

.....

DECLARE :

Que :(Nom).....

(Prénom).....

→ satisfait aux conditions minimales de natation :

25 M 50 M.

→ répond aux conditions de santé exigée par toute association sportive.

→ a subi les vaccinations obligatoires.

- J'autorise les responsables de l'Ecole de Voile à faire donner tous les soins médicaux, à faire toute intervention chirurgicale qui apparaîtrait indispensable au cours du stage.

Avertissement :

- L'absence de vent n'est pas une cause d'annulation.
- Toute annulation ou désistement sera accepté au plus tard 7 jours avant le début du stage. Passé cette date, l'Ecole de Voile conservera le **chèque de réservation de 50% du montant total du stage** ou vous proposera de reporter celui-ci à une autre date.
- L'absence à une séance sans justificatif ne peut faire l'objet d'aucun rattrapage.

J'ai pris connaissance et j'accepte le règlement de navigation de l'Ecole de Voile S.P.A.C. (*porter la mention « Lu et approuvé »*),
à, le

Signature :

Règlement de navigation

La baignade est interdite

Art1. **Chaque pratiquant atteste savoir nager.**

Art2. Une tenue adaptée à la pratique de la voile est exigée (short, tee-shirt, basket, pull, K-way...)

Art3. Le pratiquant doit apporter le plus grand soin au matériel, il doit éviter toute collision, abordage, avec quelque objet ou rivage.

Art4. **Le port du gilet capelé est obligatoire**, du début, à la fin de l'activité.

Art5. Il est rigoureusement interdit de se baigner depuis les embarcations, ainsi que de rentrer à la nage.

Art6. Les bateaux et planche à voile doivent évoluer dans le périmètre de sécurité pendant le temps de navigation libre, et suivre scrupuleusement les instructions du moniteur.

Art7. Les pratiquants doivent regagner la base de toute urgence dès la fin de l'activité, ou dès le signal du moniteur.

Art8. Les pratiquants doivent s'efforcer d'arriver à l'heure, et ne peuvent débarquer avant la fin de l'activité (sauf autorisation du chef de base.)

Art9. Le matériel doit être soigneusement remis en place à chaque fin de séance.

Art10. Toute réparation à effectuer doit être signalée au chef de base.

Art11. Il est interdit de fumer pendant les activités.

Art12. Tout pratiquant, participe activement au grément, à la mise à l'eau de son bateau, ainsi qu'à son rangement.

Art13. Toute infraction à ces règles, pourra entraîner l'exclusion définitive de la personne ou du groupe concerné, sans dédommagement.

Instruction en cas de chavirage.

-Ne jamais se séparer de son bateau

-S'assurer que son équipier a refait surface, et dans le cas contraire, l'y aider.

-Essayer de relever le bateau à l'aide de la dérive ou de l'écoute.

-Récupérer tout ce qui part à la dérive.

-Affaler les voiles et attendre les secours s'il y a impossibilité de redresser et/ou de repartir

-Aider à renflouer le bateau, à le ramener à terre, faire sécher les voiles, et aider aux réparations éventuelles.